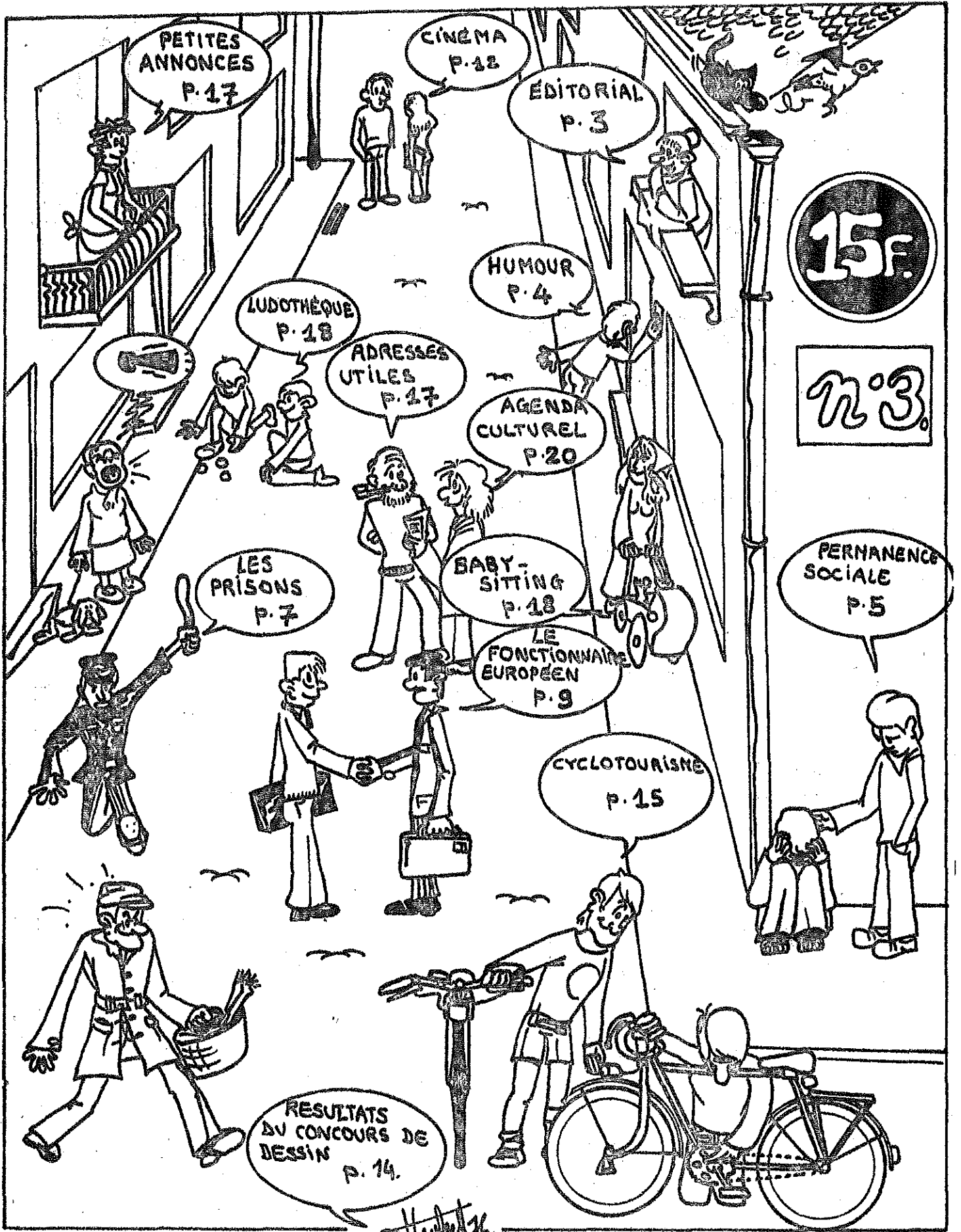


INFOR - QUARTIER



PETITES ANNONCES
P. 17

CINÉMA
P. 12

EDITORIAL
P. 3

LUDOTHÈQUE
P. 18

HUMOUR
P. 4

ADRESSES
UTILES
P. 17

AGENDA
CULTUREL
P. 20

LES
PRISONS
P. 7

BABY-
SITTING
P. 18

LE
FONCTIONNAIRE
EUROPÉEN
P. 9

PERMANENCE
SOCIALE
P. 5

CYCLOTOURISME
P. 15

RESULTATS
DU CONCOURS DE
DESSIN
P. 14.

Herbet 76.

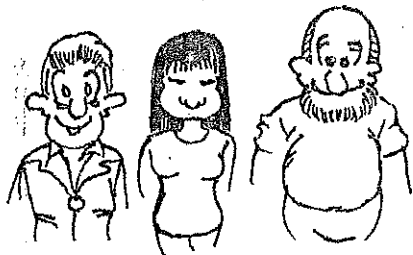
INFOR QUARTIER

Editeur responsable : François Raison,
square Marguerite, 34,
1040 Bruxelles

Rédacteur en chef Georges De Cubber
avenue Dailly 13,
1030 Bruxelles

Dessinateur : Philippe Saint Hubert
rue de l'Écuselle, 13,
1040 B ruxelles

Equipe de rédaction : Pierre Drion
Anne Croquison
François Raison
Jacques Louis
Christian Dekeyser
Didier Tellier



DATE DE PARUTION DU PROCHAIN JOURNAL :

DU 6 AU 11 DECEMBRE 1976

QUI SOMMES-NOUS ?

Le JER est un groupe mixte, faisant partie de la fédération des scouts catholiques de Belgique, et réunissant une dizaine de jeunes de 18 à 25 ans.

Ce groupe s'est assigné les exigences suivantes :

- vie d'équipe
- action sur l'environnement (cfrt. sondage d'opinion, ciné-forum, journal...)
- remise en question constante par le biais d'évaluations et volonté de réflexion spirituelle.

Le JER, ouvert à tous les jeunes; se réunit une fois tous les quinze jours au local "Capricorne", 17, rue le Corrège, 1040 Bruxelles. Pour complément d'information, prenez contact avec

François Raison
Square Marguerite, 34
1040 Bruxelles
Téléphone 734.06.13



Environnement, protection de l'espace vert et de l'habitat, qualité de la vie : toutes ces expressions sont aujourd'hui à l'honneur dans les promesses et les déclarations unanimes des candidats aux élections communales. Réjouissons-nous... d'autant que, jusqu'il y a peu, nos mandataires n'avaient pas l'air de bien comprendre toute l'importance de ces réalités. Passons.

Si vous avez lu les deux premiers numéros d'Infor Quartier, vous savez déjà que tels sont aussi les centres d'intérêt et d'action du groupe qui, non content d'éditer le journal que vous tenez en main, se propose de susciter dans le quartier l'animation, les échanges, pour tout dire la dimension vivante et humaine qui lui fait cruellement défaut.

En fait, c'est beaucoup moins difficile qu'on ne le croit généralement : n'attendons pas qu'on nous octroie (comment d'ailleurs concevoir un tel octroi ?) cette liberté d'agir, de discuter, de faire la fête. Il suffit de la prendre.

Ainsi, avec nos tout petits moyens, mais avec toutes nos idées et notre enthousiasme, nous relevons le défi, en organisant dès ce mois-ci un "cyclotourisme" et un "ciné-forum". Vous trouverez les renseignements complets à propos de ces activités dans le corps de ce numéro.

Quant au journal lui-même, nous entendons bien le voir évoluer, s'enrichir, devenir le lieu d'expression de tous ceux qui voudraient user de la même liberté que nous. Les sujets sont nombreux ; tous ceux qui, en premier lieu, concernent la vie du quartier. Car si chacun connaissait mieux les problèmes de son "entourage urbain" (l'horrible mot), peut-être pourrait-on alors mieux les résoudre ; songeons seulement à l'absence de communications qui règne dans un quartier presque exclusivement résidentiel comme le nôtre.



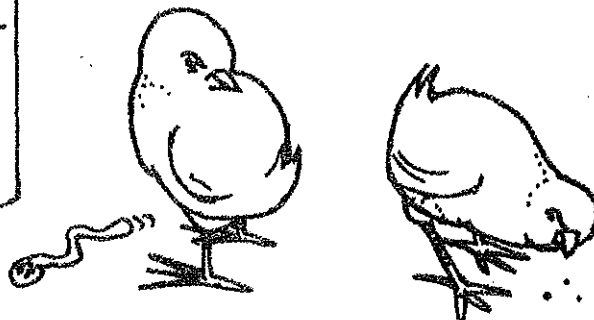
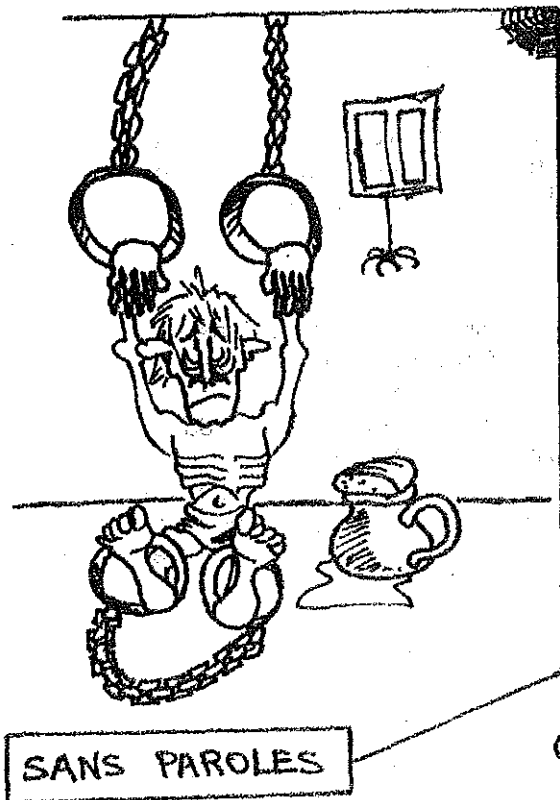
Une bonne part du journal contiendra donc des enquêtes, des informations sociales et culturelles, des adresses utiles. Mais aussi, parce qu'il n'y a pas de raison que des sujets à répercussion plus générale ne trouvent pas ici d'écho, des débats, des rubriques régulières sur le cinéma, le théâtre, sur certains livres; et surtout une tribune libre que nous voulons aussi animée et aussi volumineuse qu'il vous plaira.

En attendant de se retrouver à une des prochaines activités, toute l'équipe vous souhaite une bonne lecture.

Pour le groupe JER

Didier TELLIER

HUMOUR



ALLEZ VIENS ! JE TE PAIE UN VER...

Peut-être vous souvient-il qu'il y a un an environ, vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres un sondage d'opinions envoyé par un groupe de jeunes appelé JER (Jeunes en Route). Le but de ce sondage était de connaître les activités, loisirs ou services que vous auriez aimé voir instaurer dans votre quartier. Dans le premier numéro d'Infor quartier, nous avons diffusé les résultats de ce sondage. Pour mémoire, sachez que la création d'un service social était au centre des préoccupations de tous ceux qui nous ont répondu.

Voilà qu'aujourd'hui, dans notre quartier, un service social est né. On ne peut toutefois parler d'une véritable naissance puisqu'une équipe d'entraide sociale existait déjà. Disons que cette nouvelle formule est destinée à produire des effets plus étendus. Ce service aura pour but de venir en aide aux habitants du quartier dans quelque domaine que ce soit (problèmes administratif, psychologique, financier, problèmes de logement, de mobilier, etc...) A cet effet, un local a été aménagé au 78, rue Van Campanhout, et une permanence y sera assurée tous les vendredis, de 15 à 17 heures, par Maggy Baule, étudiante en année terminale d'assistance sociale. Elle sera épaulée dans sa tâche par Madame Van ven Wouwer et toute une équipe et travaillera en corrélation avec le Service Social de Saint Albert.

Voilà une bonne chose, direz-vous; on va enfin s'occuper de tous les "cas" du quartier? Eh bien, moi, je prétends au contraire que c'est une chose dont nous avons tous lieu de rougir jusqu'à la racine des cheveux.

Cela signifie que nous sommes tous incapables, chacun pour nous, autour de nous, dans notre rue, dans notre quartier, d'être une personne disponible aux autres. Cela signifie qu'une communauté locale est incapable de se prendre en charge. Cela signifie que nous rejetons notre rôle d'attention et de souci de l'autre sur un service social. En un mot, cela nous rassure et nous donne bonne conscience (voyons, il existe bien des homes pour vieillards, des orphelinats, des maisons de redressement pour les délinquants ?) Il faut à tout prix se débarrasser de ce qui "cloche". Et pour cela, on est toujours prêt à payer de son porte-monnaie, rarement de sa personne.

Il me vient à l'esprit l'histoire de l'idiote du village qui, autrefois, (et souvent encore aujourd'hui) était pris en charge par toute la communauté villageoise. C'était une époque où on se sentait responsable, où on était responsable; la communauté avait un coeur: chaque rue, chaque habitant, était un lieu de connaissance.

Bien sûr, on peut évoquer mille bonne raisons pour dire que ce type de vie n'est pas possible dans nos villes. Certains arguments sont, il est vrai, très plausibles, (manque de moyens, de temps, d'infrastructure) Mais, en ce qui concerne le service social d'un quartier, la création d'un centre spécialisé est-il vraiment indispensable ?

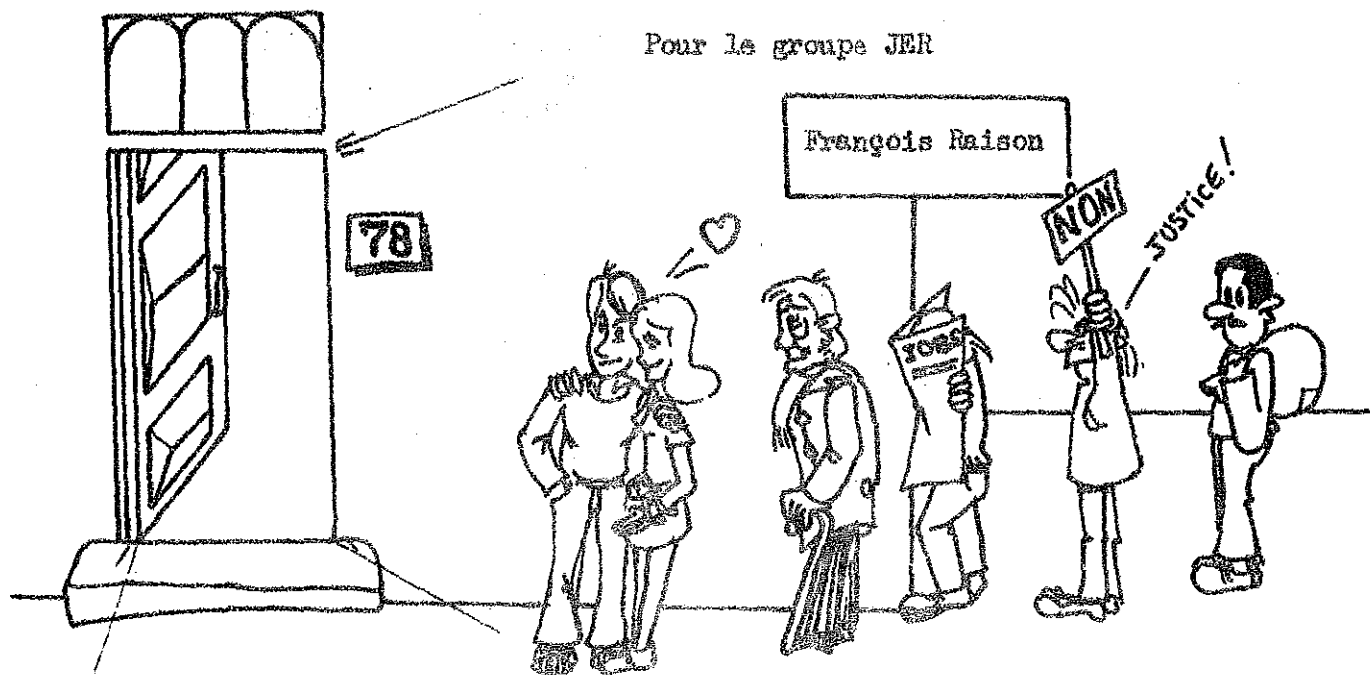
C'est vrai, apporter une aide quelconque à son voisin suppose la connaissance de l'autre. Cette simple démarche d'intérêt pour ce que l'autre est et fait existe-t-elle dans nos villes, dans notre quartier ?

Est-elle franchement impossible à faire ? Qui sont ces gens que je cotoie, matin et soir, et à qui je n'adresse jamais la parole, à qui je ne dis même pas un petit bonjour ?

L'entr'aide sociale, et le terme est mal choisi, commence par là. Un geste, une parole, un regard, un bon mot. Si on ne connaît pas les gens qui nous entourent, on ne peut forcément pas deviner leurs problèmes et leurs souhaits.

Peut-être ce que j'ai dit a-t-il pris l'allure d'un sermon. Peut-être me traitera-t-on d'idéaliste ou de cabotin, de "conscientiseur à la noix".

Mais je ne peux pas m'empêcher de dire ce que je vois autour de moi. Je n'ai, en tout cas, qu'un seul souhait à formuler : que ce service social, qui, dans l'état actuel des choses s'avère indispensable, n'ait plus aucune raison d'exister dans un avenir plus ou moins proche...



LES PRISONS.

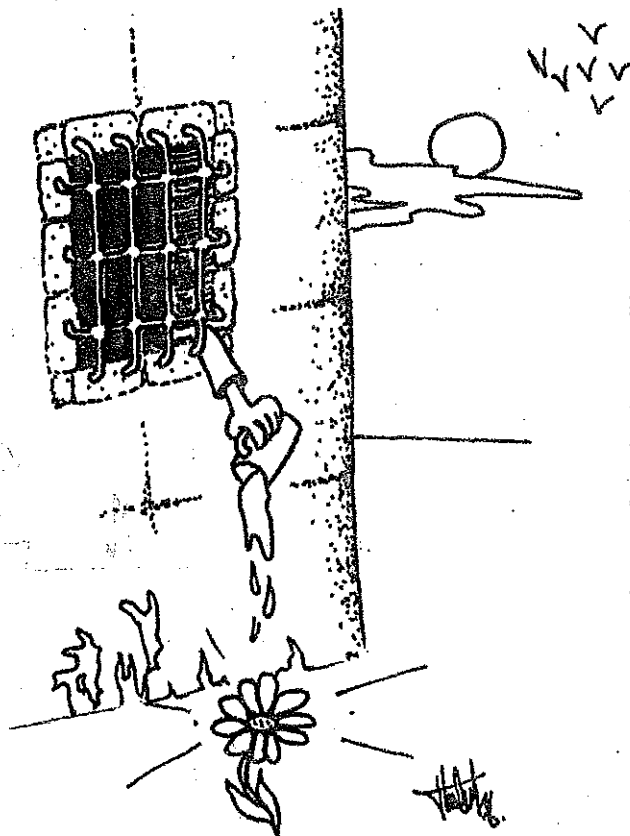


- 21 Juin : grève générale à la prison de Louvain.
- 3 septembre : évasion en masse à Forest, trois détenus prennent le large.
- 6 septembre : chahut à la prison de Verviers : 42 détenus sur le toit.
- 8 septembre : suite des péripéties dans les prisons belges : 4 détenus s'évadent de Louvain.

Depuis quelques mois, il semble que les directeurs de prisons aient quelque mal à maintenir l'ordre parmi leurs pensionnaires. Les revendications, mutineries et évasions ont amené l'opinion publique à critiquer la politique trop large de l'Administration pénitentiaire et à réclamer une répression plus sévère. "Les détenus ne sont-ils pas là par leur faute ?" "S'ils ne veulent pas respecter les règles de la société, ils doivent être punis et enfermés". "Il faut protéger la société et les honnêtes gens contre ces associés et, pour cela, renforcer les peines et les mesures de sécurité dans les prisons". Beaucoup de gens pensent aussi que l'on ne peut leur faire confiance. : "ce sont des paresseux, des vicieux, et beaucoup sont prêts à commettre les crimes les plus crapuleux. Si on ne se montre pas plus dur avec eux, la violence continuera d'augmenter et on ne pourra bientôt plus assurer la sécurité de nos familles et de nos biens".

Cette vue des choses, partagée par de nombreuses personnes, aboutirait donc à aggraver les peines de prison et à durcir le régime pénitentiaire (par exemple, des cellules moins confortables, plus de discipline, etc...) Or, nous ne pouvons admettre cette vue des choses, car cela équivaudrait à un véritable retour sur nos pas, c'est à-dire à une régression vers des peines plus corporelles et une réutilisation de la peine de mort, ce qui va à l'encontre du processus de socialisation et d'humanisation poursuivi par la société. Comment, alors que nous croyons, à notre époque, aux valeurs démocratiques et au respect de l'homme, pouvons-nous condamner des gens sans plus tenir compte de ces valeurs ? Le problème que nous voudrions aborder ici est celui de l'utilité des prisons. Celles-ci peuvent remplir diverses fonctions: 1) punir; il s'agit alors en quelque sorte d'une vengeance sociale à l'égard de toute personne qui enfreint les lois ou valeurs. Cette fonction apparentée à la loi du talion (oeil pour oeil, dent pour dent), devrait être dépassée, vu le stade d'évolution auquel prétend se situer notre société. 2) assurer la sécurité des habitants; la prison nous défend contre les criminels en les enfermant. Cette fonction nous semble malheureusement justifiée, du moins pour certaines catégories de détenus.





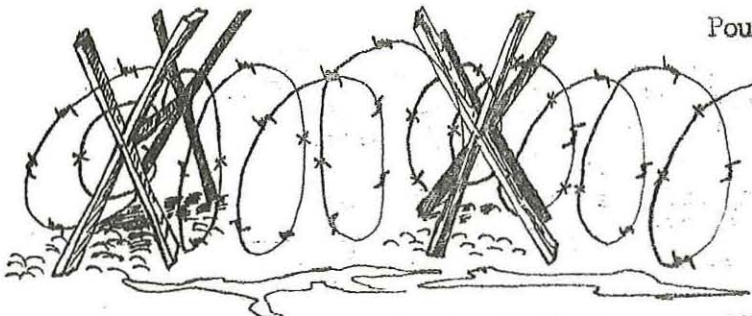
3) resocialiser (fonction la plus récente) Nos prisons ont effectivement un rôle important à tenir : servir à la rééducation et au reclassement des détenus. Mais rares sont ceux qui considèrent les détenus, non comme des bannis de la société mais comme des évités provisoires qui devront y retrouver leur place. La réinsertion est un problème essentiel. Comment peut-on espérer de quelqu'un qui a vécu des mois ou des années en prison, sans contacts humains normaux, qu'il arrive à s'adapter au rythme de la société en sortant de prison ? Comment imaginer une réconciliation

entre cet homme et le groupe social, compte tenu du fait que celui-ci l'a condamné et l'a marqué du sceau de criminel jusqu'à la fin de ses jours (son casier judiciaire le suivra toute sa vie). Les délinquants sont issus de la société dans laquelle nous vivons. N'y va-t-il pas de notre responsabilité ? Se dire "ce n'est pas notre problème" pour en être débarrassé, n'est pas une solution. Si nous ne sommes pas prêts à recueillir ces naufragés, ils se sentiront sans cesse rejetés, et retomberont vite dans la débauche. Nous sommes dans un cercle vicieux dont il est nécessaire de sortir. Au lieu de fermer nos prisons et de doubler les systèmes de sécurité, ne faut-il pas mieux les ouvrir, améliorer les conditions de vie dans les prisons, augmenter les visites, favoriser les contacts entre les détenus et le monde extérieur, prévoir un travail rémunéré (éventuellement en dehors de la prison) organiser un système d'accueil lors de la sortie de prison, etc... ? Nous devons cependant faire remarquer qu'un tel système ouvert ne peut valoir que pour des courtes peines de prison. Il va de soi que seuls les petits délinquants (mais qui constituent la plus grande masse de la population pénitentiaire) devraient bénéficier de telles mesures et non les quelques criminels réellement dangereux et peut-être irrécupérables.

Enfin, nous dirons un mot sur la peine de prison elle-même. Si celle-ci n'est qu'une mesure vexatoire vis-à-vis des condamnés, ne vaut-il pas mieux la supprimer ? La détention peut avantageusement être abandonnée (surtout pour les courtes peines) au profit des mesures plus humaines telles que l'amende, la probation, la confiscation, etc... D'autant plus que l'Etat feint de défendre les intérêts de tous par son système de prison. Il est plus facile pour le pouvoir de construire des prisons et de mettre à l'écart la fraction de population qui le dérange que de mettre sur pied une structure de formation sociale et de prise en charge des enfants de l'assistance publique (véritable mine de délinquants) ou encore un système de resocialisation

de délinquants adultes.

Ne pourrait-on en arriver à une société sans prison ?



Pour le groupe JER

Ch. Dekeyser
G. De Cubber.

CARTE D'IDENTITE DU FONCTIONNAIRE
EUROPEEN



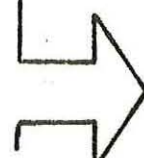
Source : "Identité de l'Europe"
disponible au Service de
Documentation de la C.E.E.

Ils sont 500, ou 800, ou peut-être davantage encore dans notre quartier à travailler à la C.E.E. Ils sont, de toute façon, très nombreux, ces "Européens", à vivre dans le même environnement que nous. Ils sont Italiens, Français, Anglais, Luxembourgeois, Hollandais, *Allemands*, Irlandais, Danois ou... Belges.

Nous avons parfois l'impression qu'ils constituent un monde clos et, en tout cas, un monde inconnu. Eux pensent peut-être de même à l'égard des autres résidents du quartier. Pour en savoir plus

long sur la question, nous avons décidé de consacrer une série de trois articles à la C.E.E. Dans le numéro précédent du journal, nous avons dressé un bref historique du Marché Commun ainsi qu'un tableau comparatif permettant d'évaluer son importance par rapport à d'autres entités géographiques (U.S.A., U.R.S.S., Japon). Le présent article est déjà moins général. Il nous donne une sorte de carte d'identité du fonctionnaire européen, celui-là même que nous cotoyons chaque jour.

Le troisième volet de la série, qui paraîtra dans le prochain numéro du journal, prendra la forme d'une interview. Nous avons, en effet, l'intention d'interroger un certain nombre d'Européens, pour leur demander ce qu'ils pensent du quartier dans lequel ils vivent



(contacts, intégration, souhaits, regrets, etc...) A ce propos, il serait peut-être intéressant de savoir ce que les habitants belges du quartier pensent d'eux. La tribune des lecteurs vous est ouverte...

DISTINCTION

Il est important, tout d'abord, de distinguer agent et fonctionnaire européen. L'agent européen temporaire est engagé pour une durée déterminée par la C.E.E., en vue d'effectuer une recherche ou un travail pendant un certain temps. Il n'est pas protégé par un statut. Le fonctionnaire européen, lui, est recruté par voie de concours. Engagé jusqu'à l'âge de la pension, il bénéficie d'un statut (Sécurité Sociale, pension, etc...)

CATEGORIES DE FONCTIONNAIRES.

Il y a diverses catégories de fonctionnaires, au sein desquelles plusieurs divisions s'opèrent encore.

CATEGORIE A : fonctionnaire de formation universitaire, exerçant des fonctions de direction, de conception et d'étude.

CATEGORIE B : fonctionnaire de formation de l'enseignement secondaire, exerçant des fonctions d'application et d'encadrement.

CATEGORIE C : fonctionnaire de formation de l'enseignement moyen exerçant des fonctions d'exécution.

CATEGORIE D : fonctionnaire de formation de l'enseignement primaire exerçant des fonctions manuelles ou de service.

CADRE LINGUISTIQUE : (assimilé à la catégorie A)
fonctionnaire de formation universitaire spécialisé sur le plan traduction et interprétation. Les cadres linguistiques représentent plus de 10 % du personnel.

CADRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : fonctionnaire occupant un emploi nécessitant des compétences scientifiques et techniques.

PRESTATIONS

La durée normale du travail est fixée à 41 heures par semaine. L'horaire normal d'une journée est de 8 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Les congés annuels correspondent à 24 jours ouvrables. Le fonctionnaire européen est soumis à TOUS LES IMPOTS : T.V.A. et accises, taxe de roulage, impôt foncier s'il est

propriétaire. Son revenu professionnel est taxé par les instances officielles de la C.E.E. sous forme d'impôt communautaire. Il est soumis à la Sécurité Sociale et à l'assurance maladie.

PRIVILEGES

Le fonctionnaire européen ne jouit pas de privilège spécial; il doit respecter les lois et règlements de la Belgique.

Il bénéficie toutefois de certains avantages. Quels sont-ils ?

- franchise en matière d'importation pour ses biens personnels (meubles, installations), qu'il détenait à son domicile d'origine. Il peut également importer la voiture qu'il possède au moment de son engagement, sans droit de douane complémentaire.
- chaque année, à deux reprises, il peut obtenir un colis comprenant alcool, liqueurs, cigarettes, etc... sans devoir payer les accises et autres taxes habituelles. Ce colis ne peut dépasser la valeur de 1.800 F.B. (au maximum 900 F.B. pour chacun des deux colis).
- le fonctionnaire peut s'approvisionner en nourriture et boissons (viande, conserves, fromages, vins, etc...) dans un économat self-service. Les prix des articles sont légèrement inférieurs à ceux du commerce local, mais les achats ne peuvent s'effectuer que sur présentation d'une carte spéciale autorisant l'accès à l'économat.
- le personnel de la C.E.E. dispose d'une bibliothèque où l'on peut trouver des livres de loisirs, d'aspect littéraire ou autre, avec un service de prêts dont la collection dépasse cinq mille ouvrages.
- une Ecole Européenne, située avenue du Vert Chasseur à Uccle, a été créée à l'intention des enfants du personnel de la C.E.E. L'Ecole Européenne a un statut d'établissement d'utilité publique. Elle a pour objectif d'assurer un enseignement polyvalent dans les langues officielles des neuf pays. Ce principe assure la primauté de la langue maternelle de l'élève. La durée des études est de cinq ans dans l'école primaire et de sept dans l'école secondaire. Cette école, spécialement créée pour les enfants des fonctionnaires européens, est néanmoins accessible aux autres enfants. On peut y obtenir un baccalauréat européen agréé par tous les Etats membres.
- signalons enfin que, sur le plan de l'animation des loisirs sociaux et culturels, il existe un comité d'action qui organise divers types de manifestations (expositions, conférences, excursions, activités sportives...) Un grand nombre de membres de la C.E.E. participe à ces activités, soit dans certains clubs belges (la Rasante, Château Ste Anne, etc...) soit dans les locaux de la C.E.E.

Pour le groupe JER

François Raison



Enfin, la remise sur pied d'un ciné-forum dans notre quartier .

Je vous avais fait part, dans le précédent numéro, d'un sentiment de déception, proche de l'amertume, dû aux difficultés (pratiques, réglementaires, etc...) qui semblaient devoir toujours s'opposer à l'organisation continue de ce ciné-forum dont l'utilité et l'importance pour l'animation culturelle du quartier est pourtant reconnue de tous. C'est d'ailleurs le succès remporté par les deux séances organisées l'an dernier qui nous a incité à persévérer. Tant et si bien qu'aujourd'hui, les difficultés étant enfin surmontées, nous pouvons vous assurer la reprise régulière des séances.

Celles-ci auront lieu au 17, rue le Corrège, à 20 h 30. Le programme comprendra six films au total, dont voici déjà les quatre premiers titres :

" JEREMIAH JOHNSON " (S. Pollack - U.S.A. - 1972), qui sera présenté fin octobre (renseignements et publicité suivront). Un formidable western rousseauiste, avec Robert Redford, et tourné par le réalisateur de "On achève bien les chevaux".

"TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI", (R.W. Fassbinder - R.F.A. - 1974), fin novembre.

"LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT" (Cl. Berli - France - 1966) mi-décembre.

"DELITTO D'AMORE" (L. Conancini - Italie - 1974), mi-janvier.

Chaque film sera précédé d'une présentation (du contenu et de l'approche cinématographique) et suivi, mais seulement s'il y a lieu, d'un débat.

Les deux derniers films seront choisis conformément aux vœux que vous exprimerez... ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons pas déjà nous-mêmes quantité de titres à vous proposer...

Vous pouvez vous faire membre pour la saison 1976-1977, dès à présent ou lors de notre première séance. L'abonnement aux six séances : 150 francs - Pour une séance, 30 Francs.

Si vous voulez recevoir régulièrement la documentation et obtenir le calendrier précis des projections (nous n'avons pu l'établir avant la sortie du journal), envoyez simplement vos nom et adresse à

Didier TELLIER,
rue des Patriotes, 45,
1040 Bruxelles.

LE CONCOURS DE DESSIN.

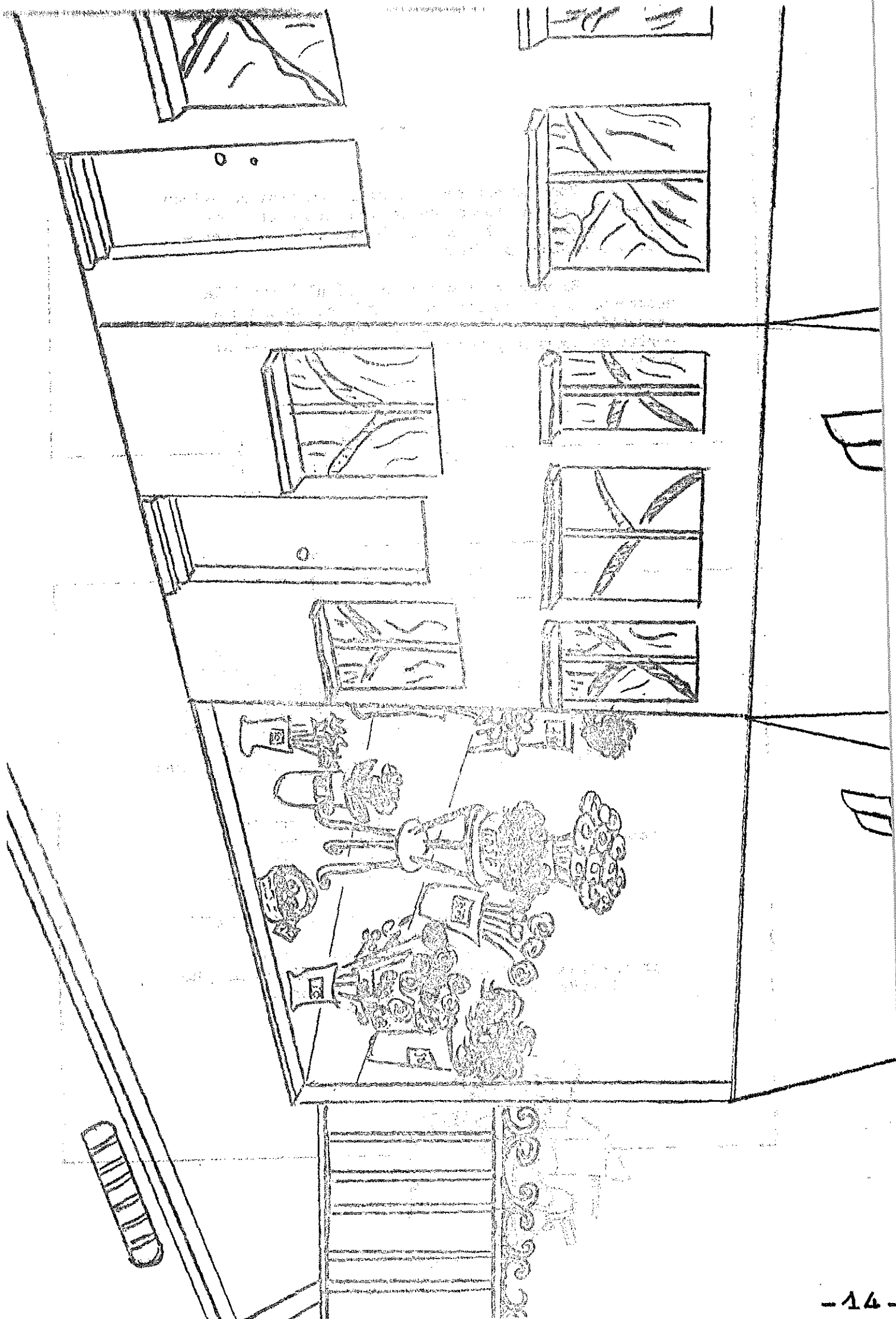
Nous avons lancé, dans le numéro précédent du journal, un concours de dessin pour enfants, illustrant un "coin du quartier". Une vingtaine de dessins nous sont parvenus. Le nombre était, bien entendu, insuffisant pour organiser une petite exposition. Aussi avons-nous décidé d'attribuer le premier prix sans la participation des habitants du quartier.

Le vainqueur, dont l'oeuvre est reproduite ci-contre est Martine Van Laethem,
12 ans,
136, avenue de Cortenberg

Toutes nos félicitations à la gagnante.

Espérons qu'à l'occasion d'un prochain concours organisé pour les jeunes, un plus grand nombre d'entre eux y participeront.





CYCLOTOURISME - CYCLOTOURISME - CYCLOTOURISME



J . E . ROULE ET NE POLLUE PAS .



TOUT LE MONDE A VELO LE

S A M E D I 16 OCTOBRE 1976

A 14 HEURES

DANS LE STADE DU SQUARE MARGUERITE

Pourquoi un cyclotourisme ?

Pour favoriser les rencontres entre des voisins parfois tellement éloignés dans notre ville, notre quartier.

Et ce, par l'intermédiaire du vélo, engin si souvent renommé quand il est monté par Eddy, Freddy ou les autres mais qui, aujourd'hui, apparaît également comme le remède "ad hoc" aux maux courants de notre civilisation: la mollesse et la "flemme".

Du nerf..., que dis-je, du mollet.

Qui ? tous les jeunes de 10 à 77 ans.
Les enfants de 7 à 10 ans, s'ils sont accompagnés.

Comment ?

1° Avec 1, 2, 3 ou 4 vélos ou sans vélo.
AVIS aux amateurs : les personnes qui posséderaient plusieurs vélos ou ne participeraient pas au cyclotourisme, mais qui accepteraient de prêter leur (s) vélo (s) à un ou des cyclotouristes seraient bien aimables d'en avvertir

François Raison,
Square Marguerite, 34
1040 Bruxelles - Téléphone 734.06.13

2° Deux voitures assureront l'encadrement du peloton : réparations en tous genres (bobos... crevaisons ...) grâce aux chefs mécanicien et secouriste, Georges et Philippe.

3° Une assurance couvrira les risques de la ballade.

Où ?

Circuit dans le quartier - Forêt de Soignes - Notre-Dame au Bois et retour (total : 20 kilomètres)

Boissons et victuailles seront mises en vente à la station Notre-Dame au Bois

Après ?

Le retour étant prévu vers 18 h 30, nous vous proposons, pour terminer la journée, un moment de détente au local J.E.R., rue le Corrège, en compagnie d'un GROUPE BRETON "Les bougres de soliveau", qui se produira au grand maximum jusque 20 h 30.

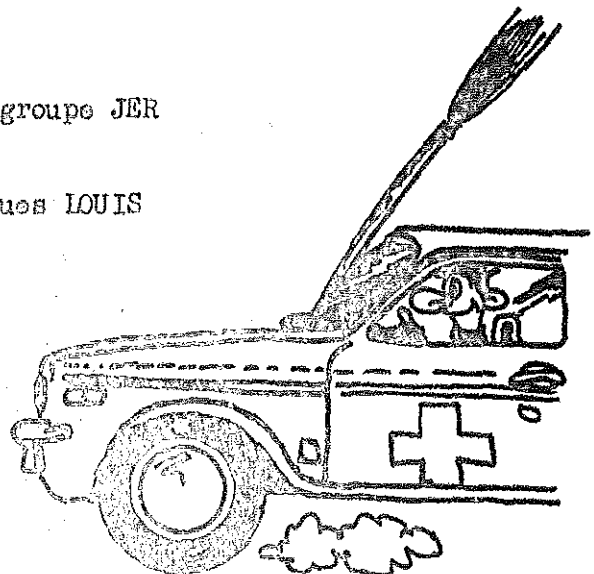
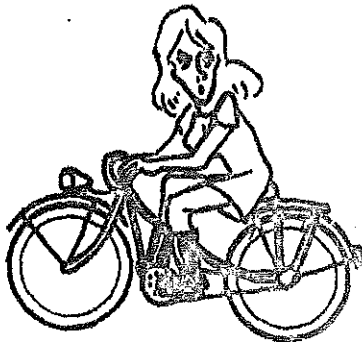
Quelques conseils pratiques :

- un vêtement de pluie est parfois utile en Belgique, la sécheresse peut l'avoir fait oublier.
- les pièces d'identité sont souhaitables.
- ne pas oublier non plus sa plaque de vélo.
- et surtout un grand sac de bonne humeur.

Nous espérons que ceci sera suffisant pour vous remettre en selle et, en tout cas, nous vous attendons nombreux le 16 octobre.

Pour le groupe JER

Jacques LOUIS



A D R E S S E S U T I L E S

C O R D O N N I E R S

Ambiorix	54, rue de Pavie	733.89.93
André (chaussieur)	16, rue Victor Hugo	735.08.29
Centrale	318, rue du Noyer	835.72.56
Maison Eyraud	148, rue Gérard	733.60.94
Gilles	4, rue Gérard	734.03.91
Linthout	100, rue de Linthout	733.23.64
Multi Services	III, avenue d'Auderghem	647.83.86
Ninane	Rue Le Titien	

P L O M B I E R S Z I N G U E R S

Bergiers, J.	41, rue des Patriotes	734.02.89
Boussy H.	86, rue Stévin	734.53.96
Deligne	230, avenue d'Auderghem	647.49.89
Dumortier L.	46, rue des Patriotes	733.30.89
Huygh J.	5-7, rue Van Campenhout	733.76.72
Naeghela F.	53, rue du Noyer	734.71.85
Peremans J.	245, rue du Noyer	733.19.49
Ets. Vits Fr.	80, rue des Patriotes	734.87.05
	80a, av. de la Brabançonne	736.14.70

P E T I T E S A N N O N C E S

Durant les vacances de Noël (27 au 31 décembre), les pionniers de la paroisse du Sacré Coeur organiseront, à l'attention de tous les enfants du quartier de 8 à 12 ans, un "PLAY-TIME CLUB" (ateliers créatifs), avec notamment la participation du journal TINTIN.

Pour réaliser cette entreprise, ils doivent acquérir la maîtrise de certaines techniques d'ateliers. Y aurait-il, dans le quartier, une ou plusieurs personnes désireuses de les aider et compétentes dans un des domaines suivants :

- musique
- théâtre
- émaux
- bijoux
- modelage
- poterie
- danses folkloriques

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser
à

J. P. RITTELET, ou à S. ROUMLEUX
rue Rembrandt 29 rue Victor Hugo, 173
1040 B Bruxelles 1040 Bruxelles

Téléphone 735.17.02 Téléphone 735.25.32

!-!-!-!-!-!-!-!-!-!

Je souhaiterais que se crée dans le quartier une troupe de théâtre amateur. Eventuellement, je prendrai l'initiative de la mettre sur pied. Avis aux passionnés des planches.

Jean-Michel TELLIER,
45, rue des Patriotes,
1040 Bruxelles.

!-!-!-!-!-!-!-!-!-!

Les mamans du quartier ne seraient-elles pas désireuses d'être assurées d'un baby-sitter en cas de nécessité ?

Je propose à celles que cela intéresse, de même qu'aux jeunes, garçons et filles, qui le veulent, de me téléphoner au

736.38.57

de préférence après 17 heures.

Si, après un certain temps, on se rend compte d'un certain intérêt, un service plus organisé pourrait alors être mis sur pied.

!-!-!-!-!-!-!-!-!-!

UNE LUDOTHEQUE DANS LE QUARTIER ?

Qu'est ce qu'une ludothèque ?

C'est un service de prêts de jeux qui essaie d'être accessible au plus grand nombre d'enfants possible.

La ludothèque fonctionne comme une bibliothèque, c'est à dire que, pour une somme minime, l'enfant emporte chez lui le jeu choisi et le ramène la quinzaine suivante. En général, on en exclut tous les jouets "affectifs" (poupées, ours) et on essaie d'y rassembler des gros jeux et des jeux "éducatifs" qu'il est difficile d'acquérir à cause de leur prix.

L'ambition de la ludothèque, c'est d'essayer de donner à chaque enfant l'occasion de faire appel à son imagination et à sa créativité. C'est pourquoi l'idéal serait d'y adjoindre un local où les enfants pourraient participer à des ateliers créatifs (marionnettes, plâtres, modelage, etc...)

Pourtant de rien, ce projet peut paraître ambitieux... mais toute personne intéressée par l'idée et prête à participer moralement, financièrement, ou activement à sa réalisation serait gentille de se faire connaître le plus rapidement possible à

Nicole PATERNOSTRE
6, rue Jenneval,
1040 Bruxelles

Téléphone 733.57.43

Octobre

CINQ SIECLES DE CARTOGRAPHIE EN BELGIQUE,
Du 8/9 au 30/10, 10 à 20 heures,
Studio 44, passage 44, boulevard Botanique,
Entrée gratuite tous les jours.

"GACCO" par le club Teatro di Roma, en deuxième
partie, pop music et jazz actuel
Théâtre 140, avenue Plasky 140
Places de 125 à 365 Frs, 30 Frs aux moins de 20 ans
Location ouverte de 12 à 18 heures, sauf le dimanche

Exposition consacrée à Suzanne COENS, prix du reportage
touristique 1976 pour "Au fil de l'Ardèche" qui vient de
paraître aux éditions M. DELMELLE
Galerie du Beffroi, Rue du Beffroi, 2a
Tous les jours sauf le samedi et le dimanche
Entrée libre et gratuite.

50 ans d'activité de la presse photographique
Du 9/10 au 1/11, 10 à 20 heures, Passage 44
Entrée gratuite tous les jours.

Récital d'orgues Anne FROIDGEBISE, Le 12/10, à 20 h 15
Eglise des Dominicains, avenue de la Renaissance
120 Frs, adultes; 60 Frs étudiants.

Colloque : le film, outil privilégié d'information touristique
Les 12 et 14/10, de 10 à 20 heures
Auditorium du Passage 44

"Vincent, François, Paul et les autres."
Le 13/10, à 20 h 30
Salle St Michel, rue P.R. Devroye, 2; pour plus de 16 ans

Séances de prières (groupe Porte Ouverte)
Le 14/10 à 20 h 15, 29, rue le Corrège

Richard BLACKMORE (pop), le 14/10 à 20 h 30
Cirque Royal, rue de l'enseignement, location Tél. 218.20.15

Les Maclovas dans "HEROZERO"
Du 14/10 au 18/10, Théâtre 140
Places 125 Frs à 365 Frs, réductions de 20% aux moins de 20 ans

Départ du cyclotourisme
Le 16/10, au square Marguerite

Rencontres pour tous les jeunes étudiants qui cherchent à vivre
une équipe de partage (prière, réflexion, action)
Le 16/10 de 14 h 30 à 19 h, au 116, rue Franklin, C.E.C.B.
Eucharistie et souper libres.

Nicole CROISILLE, le 16/10, à l'Auditorium 44

Robin TROWER (pop): le 16/10 à 20 h 30, au Cirque Royal
Location au 218.20.15

HIBERNATUS, de Molinaro (avec des Funès), le 17/10, à
16 heures, Salle Saint Michel.

"TERREUR SUR LE BRITANNIC" de R. Lester, le 20/10 à 20 h 30
Salle Saint Michel, pour plus de 16 ans

Alan STIVELL, le 20/10, à l'Auditorium 44

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (production de Walt Disney)
Le 24/10 à 16 heures, Salle Saint Michel

NAHANNI. Canada Sauvage, de J. Poirel, le 25/10 à 20 h 15
Théâtre 140, Exploration du Monde

Présentation de A tire d'AILLES, d'Alice MEUNIG, le 25/10
Galerie du Beffroi, rue du Beffroi, 2a, PAF: 40 Frs

Réunion du Bureau Océanographique, le 25/10 à 20 h 15
Renseignements: Mlle. de Beaucorps, 3, square Marie-Louise

Conférence "Université Catholique en 1976" par M. Nassaux
Le 26/10, Centre Lumen, chaussée de Boendael, 32,
organisée par la Société St Albert le Grand, 19, av. de la
Renaissance.

"LE LAUREAT" de M. NICHOLLS, le 27/10 à 20 h 30, Salle St Michel
pour plus de 18 ans

Session en externat permettant d'obtenir un brevet homologué
par l'Institut central des Cadres les 29 et 30/10
(autres sessions les 13 et 14/11 et les 20 et 21/11)
Collège Saint Michel. Renseignements: service des Equipes,
Moniteurs et animateurs, Bd. St Michel, 24, Tél. 735.20.50 (ext. 20)

THIERRY LE IURON, les 29 et 30/10, Cirque Royal, location 218.20.15

Le Ballet National de Paris dans "LA BELLE AU BOIS DORMANT"
le 31/10 à 20 h 30 au Cirque Royal

LA GRANDE YADROUILLE, le 31 à 16 h, Salle St Michel, avec
Bourvil et Louis de Funès

Durant ce mois, lancement de l'action Bougies de Noël 1976,
par le Mot sans nom (rue Bordiau 59). Toute personne disposée
à donner un coup de main est invitée à se faire connaître.



NOVEMBRE

La double inconstance de Marivaux, du 3 au 10/II, à 20 h 30
Théâtre I40, par le jeune Théâtre national de France.

ASPECT III. art pictural belge d'aujourd'hui, du 6 au 28
10 à 20 heures, Passage 44.

"Les oiseaux" de Hitchcock, le 9 à 20 h 30, Salle St Michel
(station Boileau)

Ballet national des Philippines, les 12 et 13 à 20 h 15,
au Cirque Royal.

Nicolas PEYUAS et Marie-Jaule BELLE, le 20 à 20 h 15, Cirque Royal

"Les hauts et les bas de la prière", avec J.L. Hudsyn, les 20 et 21
au Centre dominicain, ferme de Froidmont, 1330 Rixensart
W.E. Jeunes dans la foi (à partir de 17 ans) 425 Frs. Tél. 653.88.56

W.E. Chrétiens aujourd'hui. Comment vivre concrètement l'Évangile
les 20 et 21, s'adresser à G. Hubert, rue Potagère 59, 1030, 161.217.77.76

"Vérités et mensonges" d'Orson Welles, le 23 à 20 h 30
Salle Saint Michel

Conférence de L.M. ORBEN, professeur U.C.L. "Dieu est libre et lié"
Centre lumen, chaussée de Boondael, 32

Les "7 X 20" fêteront les personnes âgées de 80, 85 ans et plus
Au Foyer, rue Le Corrége, 17. Appel est fait aux jeunes pour
en faire la journée. S'adresser à Mme. Morrelle, 30, rue Archimède

GLOXIMIA TROCADERO, ballet de New York, du 23 au 27, Théâtre I40

Conférence Vivre et croire sur les Actes des Apôtres, le 25 à 20 h 30
Salle Quo Vadis, rue Aimé Smekens, (station Diamant) autres
séances les 9 et 16/12

DECEMBRE

Dick ANNEGARN, les 2, 3 et 4, Théâtre I40

Les Indes, du 4 au 2/I, de 10 à 20 heures, Passage 44

"Régions et merveilles de Bali", de J. Delcourt, le 6 à 20 h 15
Théâtre I40, Exploration du Monde

ZOUC, les 9, 10, 11 à 20 h 30, Théâtre I40

Jackson Brown (la jeune musique aux U.S.A.), le 13 à 20 h 30
Théâtre I40

Concert avec Luc CAFOUTILLET et son ensemble de cuivres.
Dominique Bolson à l'orgue, le 14, Eglises des Dominicains.

Nicole CROISILLE, le 16/10, à l'Auditorium 44

Robin TROWER (pop) : le 16/10 à 20 h 30, au Cirque Royal
Location au 218.20.15

HIBERNATUS, de Molinaro (avedde Funès), le 17/10, à
16 heures, Salle Saint Michel.

"TERREUR SUR LE BRITANNIC" de R. Lester, le 20/10 à 20 h 30
Salle Saint Michel, pour plus de 16 ans

Alan STIVELL, le 20/10, à l'Auditorium 44

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (production de Walt Disney)
Le 24/10 à 16 heures, Salle Saint Michel

NAHANNI, Canada Sauvage, de J. Poirel, le 25/10 à 20 h 15
Théâtre IAO, Exploration du Monde

Présentation de A tire d'AILLES, d'Alice MEUNIG, le 25/10
Galerie du Beffroi, rue du Beffroi, 2a, PAF: 40 Frs

Réunion du Bureau Oecuménique, le 25/10 à 20 h 15
Renseignements : Mlle. de Beaucorps, 3, square Marie-Louise

Conférence "Université Catholique en 1976" par Mgr. Massaux
Le 26/10, Centre Lumay, chaussée de Boendael, 32,
organisée par la Société St Albert le Grand, 19, av. de la
Renaissance.

"LE LAUREAT" de M. NICHOLLS, le 27/10 à 20 h 30, Salle St Michel
pour plus de 18 ans

Session en externat permettant d'obtenir un brevet homologué
par l'Institut central des Cadres les 29 et 30/10
(autres sessions les 13 et 14/11 et les 20 et 21/11)
Collège Saint Michel. Renseignements: service des Equipes,
Moniteurs et animateurs, Bd. St Michel, 24, Tél. 735.20.50 (ext. 20)

THIERRY LE IURON, les 29 et 30/10, Cirque Royal, location 218.20.15

Le Ballet National de Paris dans "LA BELLE AU BOIS DORMANT"
le 31/10 à 20 h 30 au Cirque Royal

LA GRANDE VADROUILLE, le 31 à 16 h, Salle St Michel, avec
Bourvil et Louis de Funès

Durant ce mois, lancement de l'action Bougies de Noël 1976,
par le Mot sans nom (rue Bordiau 59). Toute personne disposée
à donner un coup de main est invitée à se faire connaître.



NOVEMBRE

La double inconstance de Marivaux, du 3 au 10/11, à 20 h 30
Théâtre I40, par le jeune Théâtre national de France.

ASPECT III, art pictural belge d'aujourd'hui, du 6 au 28
10 à 20 heures, Passage 44.

"Les cinéans" de Hitchcock, le 9 à 20 h 30, Salle St Michel
(station Bailleau)

Ballet national des Philippines, les 12 et 13 à 20 h 15,
au Cirque Royal.

Nicolas PEYTAS et Marie-Faule BELLE, le 20 à 20 h 15, Cirque Royal

"Les hauts et les bas de la prière", avec J.L. Midryn, les 20 et 21
au Centre dominicain, ferme de Froidmont, 1330 Rixensart
W.E. Jeunes dans la foi (à partir de 17 ans) 425 Frs. Tél. 653.88.56

W.E. Chrétiens aujourd'hui. Comment vivre concrètement l'Evangile
les 20 et 21, s'adresser à G. Hubert, rue Potagère 59, 1030, Tél. 217.77.76

"Vérités et mensonges" d'Orson Welles, le 23 à 20 h 30
Salle Saint Michel

Conférence de L.M. ORREN, professeur U.C.L. "Dieu est libre et lié"
Centre lumen, chaussée de Boondael, 32

Les "3 X 20" fêteront les personnes âgées de 80, 85 ans et plus
Au Foyer, rue Le Corrage, 17. Appel est fait aux jeunes pour
en faire la journée. S'adresser à Mrs. Morrelle, 30, rue Archimède

GLOXIMIA TROGADERO, ballet de New York, du 23 au 27, Théâtre I40

Conférence Vivre et croire sur les Actes des Apôtres, le 25 à 20 h 30
Salle Quo Vadis, rue Aimé Smekens, (station Diamant) autres
séances les 9 et 16/12

DECEMBRE

Dick ANNEGAREL, les 2, 3 et 4, Théâtre I40

Les Indes, du 4 au 2/1, de 10 à 20 heures, Passage 44

"Récits et nouvelles de Bali", de J. Dalcourt, le 6 à 20 h 15
Théâtre I40, Exploration du Monde

ZOUZ, les 9, 10, 11 à 20 h 30, Théâtre I40

Jackson Brown (la jeune musique aux U.S.A.), le 13 à 20 h 30
Théâtre I40

Concert avec Luc CAFQUILLÉZ et son ensemble de cuivres.
Dominique Redson à l'orgue, le 14, Eglises des Dominicains.

Séance d'ouverture des ateliers pour enfants "Play Time Club"
de 7 à 12 ans. Le thème : le monde de Tintin, films,
marionnettes, le 24 à environ 14 h 30 au Théâtre 140

Ateliers en permanence (Play Time Club) pour enfants de
7 à 12 ans, du 27 au 31, 153 avenue Emile Max.
Du 27 au 31, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fête de Noël du club des 3 X 20, le 28, au Foyer, 17,
rue le Corrège; appel est fait aux jeunes - aide,
animation.

TOUS LES

-- LUNDIS --

Permanence sociale, de 10 à 12 h, avenue Emile Max, 82
+ le jeudi de 14 à 16 heures

Cours de guitare, de 16 h 45 à 19 h 45, + les vendredis
aux mêmes heures:

Académie de musique, rue Véronèse, 21, pour les autres
renseignements, s'adresser à la concierge

M odelage, travail de la terre, découverte des collections
du musée, Musées Royaux d'Art et D'Histoire du Cinquantenaire
TÉL.733.96.10, ext.218; + les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30

Réunion du bureau Oecuménique, derniers lundis du mois
à 20 h 15, s'adresser Mlle de Beaucorps, 3, square Marie-
Louise

-- MARDIS --

Cours de yoga, de 9 à 10 et de 10 à 11, Théâtre 140,
s'adresser Mme Royen, 733.72.83 et Mme Roisin, 216.59.20

Permanence 3ème âge, de 11 à 12 heures, Avenue Emile Max, 82

Cours de gymnastique pour dames, de 18 à 20 heures,
21, rue Véronèse, + jeudis aux mêmes heures.

Cours de gymnastique mixte (adultes) rue des Eburons, 46,
+ les jeudis aux mêmes heures.

Partage d'Evangile, 2ème mardi de chaque mois, Mlle Legers,
1, rue de Paris, Tél.734.41.48

Lectures bibliques, commentées par l'Abbé Poelman, lors et
3èmes mardis du mois d'octobre au mois de mars, chapelle
Saint Michel, 77, boulevard Clovis, Tél.672.59.69



--- MERCREDIS ---

"Si on travaillait au Moyen-Age", ateliers de dessin de peinture, de modelage. Découverte des collections du musée pour les enfants de 6 à 12 ans, Hall d'accueil du Musée du Cinquantenaire. Participation 20 Frs par séances pour les moins de 12 ans, 50 Frs de 12 à 14 ans. (également le samedi de 10 à 12 heures pour les enfants de 10 à 14 ans.

Eucharistie (souper libre,) 116, rue Franklin, à 19 h 30

Cours de natation d'initiation, organisé par la Commission de la Culture Française de l'Agglomération de Bruxelles et le Cercle de Natation "Les Marsouins" pour enfants de 4 à 6 ans, bassin de natation de la Ville de Bruxelles, 28, rue du Chevreuil. Cours gratuits donnés l'après-midi. Renseignements : M^{me} Sandron, Rue des 6 Jetons, 60, 1000 Bruxelles. Téléphone 511.50.54

Cours de danse moderne

12, avenue de l'Émeraude, de 19 à 20 h 30. Renseignements et inscriptions : B. GOEDERS, Tél. 640.03.23

--- JEUDIS ---

Peinture sur soie, études graphiques, découverte des collections du musée, batik. Musées Royaux d'Art et d'Histoire Parc du Cinquantenaire, 10, de 9 h 30 à 11 h 30.

Cours de coupe (patrons) 78, rue Van Campenhout, à 13 h 30

Atelier sérigraphie (affiches), 24, rue du Méridien, 19 heures

--- VENDREDIS ---

Permanence sociale dans le quartier, 78, rue Van Campenhout, de 15 à 17 heures.

Préparation de la messe des jeunes du dimanche (8.45) au Sacré-Coeur, 17a, et 16, rue Le Corrège, de 19 h 30 à 20 heures.

Atelier de photos + montage audio-visuel, rue du Méridien 24, 19 h.

Réunion d'une équipe de jeunes décidées à agir dans le quartier St. Albert (sport, ciné, clubs) suggestions attendues avenue Emile Max, 153.

--- SAMEDIS ---

Messe communautaire pour les jeunes de 14 à 17 ans
Eglise St. Albert, rue Victor Hugo, à 19 h 30

Football à 10 heures, 40-42, rue du Méridien, 24 (rendez-vous)

Ateliers pour enfants (7 à 13 ans) 40/42, rue de Bériot.

--- DIMANCHES ---

Réunion du club philatélique à La Maison du Luxembourg belge
37, rue du Luxembourg (entrée, rue Marie de Bourgogne, 1er étage) 10 heures.

== TOUS LES JOURS ==

Visites guidées de la R.T.B., 10 h, 14 h et 16 h

== DU LUNDI AU SAMEDI ==

Cours de danse moderne, danse rythmique moderne, gymnastique, danse classique, yoga, danse de jazz, matins et soirs, pour jeunes, adultes et groupes, trois niveaux
Institut Simone REMANT, rue Murillo 38, Tél. 733.80.62
environ 1.200 Frs par trimestre

== UN MARDI PAR MOIS ==

Cours de pédicure pour les 3 X 20
S'adresser Mme Morelle, 30, rue Archimède.

POUR CEUX QUE CELA INTERESSE

FOOTBALL

A partir de 8 ans - su White Star à Woluwé (stade Fallon)
Renseignements : M. Bigaré, entraîneur, rue Franklin, 81

SPELEOLOGIE

F.S.B. Fédération spéléologique de Belgique, avenue Michel-Ange, 49
Chez Mme Garong

Le C.R.C. Centre routier spéléo, rue de Dublin 21

HISTOIRE

Jo Gérard, historien, habitait avenue Michel-Ange

----- avis de recherche.....

ARCHEOLOGIE

Pour les archéologues chevronnés, désirant fouiller en Egypte, en Italie, contactez le T.E.J.

T.E.J., rue Belliard 61
Téléphone : 513.45.40

